

La Gazette

Bulletin communal d'informations, à parution irrégulière.

N° 16 - septembre 2002

L
U
D
E
S
le
C
O
O
Q
U
E
T

Informations pratiques

Rappel des heures d'ouverture de la déchetterie à Sillery et Rilly

Les déchetteries sont ouvertes mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Pour Sillery de 14 h à 18 h

Pour Rilly : de 9 h à 12 h sauf le vendredi de 14 h à 18 h

Rappel des heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h30 à 11h30

Jeudi de 17h à 18h30

Vendredi de 15h30 à 17h

La municipalité

Conseil municipal du 17 juin 2002

Absents : Mme MAILLIET, M. Gérald QUATRESOLS

Le conseil arrête les résultats définitifs du compte administratif de la commune pour l'année 2001 :

résultats cumulés des dépenses : 6 424 704.32 F

résultats cumulés des recettes : 6 578 181.61 F

Solde : + 153 477.29 F

Le conseil adopte les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité à savoir : fixer le montant de la redevance au taux maximum, que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année, que la redevance due au titre de 2002 soit fixée au prorata de la période restante à courir à compter de la date de la présente délibération.

Le conseil décide de reconduire le poste d'ATSEM à temps non complet, sur la base de 29 heures hebdomadaires, pour un agent non titulaire sous contrat à durée déterminée.

En raison de l'ouverture de la garderie « les petits bouchons », le conseil décide :

⇒ la création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants, à temps non complet sur la base de 15 heures hebdomadaires, à compter du 2 septembre 2002, pour une durée de 1 an, pour assurer la garderie des enfants et le fonctionnement de la cantine, et demande que l'agent recruté soit titulaire d'un diplôme d'éducateur de jeunes enfants et d'une expérience confirmée.

⇒ la création d'un emploi d'agent de garderie et entretien des locaux, à temps non complet sur la base de 16 heures hebdomadaires, à compter du 2 septembre 2002, pour assurer la garde des enfants de 2 à 3 ans, l'entretien des locaux et le fonctionnement de la cantine, et demande que l'agent recruté soit titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle petite enfance et d'une expérience confirmée.

Le conseil décide d'appliquer, à compter du 1er septembre 2002 les tarifs suivants :

Garderie « les petits bouchons » : 1/2 journée -> 3 euros, journée -> 6 euros

Garderie matin et/ou soir et étude surveillée -> 1 euro

Un forfait minimum de facturation par mois sera appliqué à raison de 4,60 euros

Le conseil fixe, à compter du 1er janvier 2003, les tarifs d'occupation de la salle des fêtes comme suit :

résidents: grande salle été : 370 €, hiver : 440 €

petite salle été : 160 €, hiver 190 €

vin d'honneur grande salle : 160 €

vin d'honneur petite salle : 90 €

réunion familiale petite salle : 40 €

non résidents : gde salle été : 600 €, hiver 670 €

petite salle été : 260 €, hiver 300 €

vin d'honneur gde salle : 264 €

vin d'honneur petite salle : 126 €

réunion familiale petite salle : 40 €

Le conseil approuve le projet établi par la direction départementale de l'équipement, décide la réalisation des travaux de voirie suivants : aménagement rue des Prérats, impasse Carnot, carrefour rue des Brugnottes et ruelle du chevreu, rue Pasteur, carrefour rue de Mailly et route de Ville en Selve, route de Mailly. L'ensemble des travaux est évalué à 44 776.30 € HT. Le financement sera assuré par une subvention escomptée au titre des aides, auprès de conseil général de la Marne, par les fonds propres de la commune et éventuellement un emprunt.

Conseil municipal du 1er juillet 2002

Absents : M. DIOT, M. Gérald QUATRESOLS

Le conseil confirme l'adoption du programme prévisionnel de l'opération d'aménagement d'un lotissement de 10 lots lieu-dit « les hauts du village » pour un coût prévisionnel d'opération de 214 849 € HT. Il autorise le maire à lancer la procédure de mise en concurrence préalable à la désignation d'un maître d'œuvre.

Conseil municipal du 29 juillet 2002

Absents : Mme MAILLIET, Mme MENU, M. Gérald QUATRESOLS

Le conseil décide de fixer le prix de vente des terrains du futur lotissement « les hauts du village » à 70.11 € HT le m², soit 83.85 € TTC.

Le conseil donne le nom de « Lotissement HAIMART » à ce lotissement, nom du premier maire de Ludes.

Bilan financier des gros travaux effectués récemment

Rue des vignes :

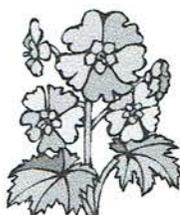
Voirie aux frais de la commune :	1 465 875,83 F
TVA remboursée :	- 226 946,90 F
Subventions :	- 383 040,00 F
Solde :	855 888,93 F
Enfouissement France Telecom :	+ 17 110,74 F HT
Enfouissement réseau électrique :	+160 073,05 F HT
Total à charge de la commune :	1 033 073,05 F
Travaux réglés par la CCVMR :	434 540, 72 F

Place de la République

Kiosque :	668 609,76 F
TVA remboursée :	-103 514,16 F
Subventions :	-87 424,00 F
Solde :	477 671,60 F

Voirie :	1 027 428,40 F
Enfouissement France telecom :	+48 920,76 F
Enfouissement électrique :	+220 112,73F
Remboursement TVA :	-159 066,46 F
Subventions sur voirie :	-233 404,00 F
Subventions sur enfouissement :	-43 994,78 F
Solde à charge de la commune :	859 996,65 F
Travaux réglés par CCVMR :	204 874, 32 F

Toiture de l'église :	324 819,25 F
Subventions :	-151 414,52
Remboursement TVA :	-50 288,52
Solde à charge de la commune :	123 116, 18 F



Fleurissement

Le jury du secteur du PAYS de REIMS est passé à Ludes début juillet. Il a décerné une 4^{ème} place à la commune pour ses efforts d'embellissement et une 3^{ème} place au Craon de Ludes.

Bravo aux habitants *du CRAON* qui prennent totalement en charge le fleurissement de leur hameau.

Si nous voulons faire mieux dans le village, il faut nous organiser, peut-être en quartier, comme dans de nombreuses communes des environs. Quel quartier veut rivaliser avec le Craon ?

Pour parler de tout cela, et aussi de la décoration de Noël, nous vous proposons une réunion le mardi 15 octobre à 18H30 (salle de réunions de la salle des fêtes).

Si vous ne pouvez pas y assister, mais voulez néanmoins participer, vous pouvez téléphoner à l'un des numéros suivants :

03 26 6114 08 03 26 6110 65 03 26 61 12 03



Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Ludes n'est plus opérationnel, faute de volontaires pour s'investir et l'animer.

Néanmoins, quelques personnes désireuses de ne pas voir disparaître irrémédiablement cette sympathique association, animatrice de festivités au sein de la commune, souhaiteraient faire une ultime tentative et proposent à toutes les personnes intéressées de venir participer à une réunion à la mairie, **vendredi 18 octobre à 20h30**.



Numéro national d'aide aux victimes

Les victimes d'agression éprouvent toujours des difficultés à exprimer ce qu'elles ont vécu. C'est la raison pour laquelle une permanence téléphonique a été installée au niveau national afin de leur permettre de parler une première fois de façon anonyme. La gestion de cette permanence téléphonique a été confiée à l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM), qui regroupe 150 associations impliquées localement dans ce domaine. Après une première écoute, les personnes sont orientées vers les services compétents et les associations les plus proches de leur domicile. Un seul numéro donc à composer : le **08 10 09 86 09**, du lundi au samedi de 10h00 à 22h00.



Site internet ccvmr.com

Dans le bulletin n°18 de la Communauté de Communes, un article était consacré au site internet de la communauté. Ce site est également dédié aux dix communes de la communauté, chaque commune ayant sa propre partie. Les données communales seront présentées suivant l'organigramme suivant :

- 1 - carte d'identité de la commune
 - situation
 - nombre d'habitants
 - superficie
 - texte de présentation
 - secrétariat de mairie

- maire, adjoints et conseillers municipaux
- 2 - actualité
 - impôts locaux
 - les budgets
 - le prix de l'eau
 - les dernières réunions du conseil municipal
- 3 - les services publics
 - Ecole, La Poste, crèche et halte garderie, garderie péri-scolaire, salle des fêtes, trésorerie, régie ...
 - Coordonnées, contact, éventuellement site internet ou E-mail
 - Les tarifs
- 4 - les associations
 - nom des associations
 - coordonnées du Président et éventuellement site internet ou E-mail
 - domaine d'intervention
- 5 - Les commerces et artisans
 - nom des commerces
 - coordonnées et éventuellement site internet ou E-mail
 - domaine d'intervention
- 6 - Evénements, fêtes, patrimoine et tourisme
 - calendrier des manifestations
 - sites à visiter
- 7 - Boîte aux lettres / dialogue
 - communiqué, annonce, question, réponse ...
- 8 - Nos producteurs de Champagne
 - liste des producteurs de Champagne

Afin de faire vivre ce site, nous demandons à toutes les associations, tous les commerçants et artisans, tous les producteurs de Champagne, qui souhaitent se faire connaître par l'intermédiaire du site internet, de bien vouloir faire parvenir au secrétariat de Mairie le texte de leur annonce.



Carte postale aimablement prêtée par Régis QUATRESOLS

Histoire de Ludes

(article intitulé "Trois tableaux de l'église de Ludes" paru dans les mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne et rédigé par Jean FUSIER, membre associé)

Au XVII^e siècle a été installé dans le chœur de l'église Saint Jean-Baptiste un nouveau maître-autel pourvu d'un grand retable en pierre. Celui-ci, prolongé par des volets qui habillent le bas des piles et des murs latéraux, clôt complètement l'abside. Au centre prend place un tableau (aujourd'hui déposé) flanqué de deux paires de colonnettes de pierre noire. Au-dessus, trois grandes statues dominent

l'entablement : à gauche, un Saint Jean-Baptiste, à droite, un Moine (peut-être une représentation de saint Basle dont l'abbaye voisine possédait les reliques) et au milieu, se détachant d'une niche ajourée, une Vierge à l'Enfant. Au revers de l'autel, on remarque, en partie basse, des pierres où sont sculptés des fleurs de lys et des arcs en accolade, remploi d'un ancien décor d'autel du début du XVI^e siècle.

Ce retable s'inspire pour sa forme de certains grands retables parisiens du XVII^e siècle. On peut ici penser à celui réalisé en 1647 pour l'église des Mathurins de Paris. A part le déplacement du tableau, d'autres modifications peuvent être signalées : le maître-autel actuel, en marbre, a remplacé en 1787 celui du XVII^e siècle. Le tabernacle, avec son exposition, a été offert à l'église par l'abbé Alphonse Verzaux, curé de 1850 à 1869. Les deux volets du retable étaient pourvu au-devant d'une console qui n'existe plus aujourd'hui. Les petits tableaux représentant saint Vincent et sainte Agathe ont été placés au XIX^e siècle. On peut regretter le déplacement du tableau qui détruit l'équilibre entre pierre et peinture. L'ouverture du fond de la niche et du médaillon placé sous la Vierge, créait un bel effet, beaucoup moins sensible aujourd'hui avec la béance du grand cadre.

L'association pierre blanche et pierre noire est courante dans le nord de la région. Elle est utilisée dans les retables de nombreuses églises des Ardennes.

Le tableau du retable

La toile (193 x 132 cm) représente le baptême du Christ (elle est accroché à droite de l'autel du Sacré Cœur). Il devient en effet assez habituel à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècle de consacrer le tableau du maître-autel d'une église paroissiale à son saint patron. Antérieurement, l'usage préférait insister sur le rôle sacramentel de l'autel et présenter face au prêtre célébrant l'Eucharistie, les scènes de la Passion du Christ ou plus simplement la Crucifixion avec, de part et d'autre, les apôtres ou des saints. On le voit bien dans les retables du XVI^e siècle encore conservés dans le Marne (à Magneux, Soudron, Bussy-Lettrée, Montbré, par exemple). Le saint patron n'était d'ailleurs pas ignoré et apparaissait souvent sous forme d'une statue posée sur le retable (ainsi à Magneux, où le Saint Jean-Baptiste est, comme à Ludes, accompagné d'une Vierge à l'Enfant). Le choix du Baptême du Christ à Ludes avait l'avantage d'unir les deux modèles iconographiques en proposant l'image du saint patron mais aussi celle du Christ, placée juste au-dessus du tabernacle en bois doré, Arche de la Présence Réelle.

La composition du tableau réduit le nombre des personnages et supprime les détails anecdotiques, simplification habituelle dans la peinture classique et imposée ici par le format. La scène montre le Christ debout entre saint Jean et le groupe des trois anges légèrement en retrait ; au-dessus, la colombe du Saint-Esprit et Dieu le Père dans une nuée d'angelots. Cette dernière représentation, fréquente dans la peinture du XV^e et XVI^e siècles, ne correspond pas tout à fait au récit des Evangiles où Dieu le Père ne se manifeste que par ses paroles. Si elle continue d'être appréciée au XVII^e siècle, malgré le souci

d'une plus grande fidélité à l'écriture, c'est qu'elle permet de superposer nettement à la scène du baptême, la grande figure de la Trinité.

Les deux personnages du premier plan sont présentés avec simplicité et noblesse. Les corps sont volontairement rapprochés du spectateur jusqu'à presque supprimer l'eau du Jourdain ; les gestes sont mesurés, une lumière douce modèle les volumes. Les couleurs donnent un bel accord : le rouge et le bleu (symboles de charité et de pureté) des pans d'étoffe (suffisamment grands ici pour cacher en partie le corps du Christ), la touche jaune sur la tunique d'un des anges. Malheureusement, la récente restauration a révélé une couche picturale très usée, particulièrement dans les visages où les détails avaient en partie disparu (peut-être à cause de nettoyages anciens trop agressifs).

Suivant une tradition plus visible dans la peinture flamande, le peintre a représenté saint Jean agenouillé. Il a aussi choisi le motif de la petite balustrade de bois utilisé habituellement dans la scène de la prédication (on la voit dans le retable sculpté du XVI^e siècle de l'église de Pévy ou sur un vitrail de Saint-Alpin à Châlons-en-Champagne). Peut-être faut-il y voir la volonté de rappeler cet épisode antérieur et de montrer ainsi le prédicateur délaissant sa tribune pour s'incliner, devant celui dont il annonçait avec éclat la venue. En s'agenouillant, il salue aussi celui qui inaugure, par le baptême dans l'Esprit, la Nouvelle Alliance. Le geste que fait le Christ, le bras droit replié sur la poitrine, main ouverte (geste que l'on voit souvent dans la Vierge de l'Annonciation), signifie la soumission, l'acceptation ; acceptation du baptême mais aussi de la Passion. Le bâton de saint Jean-Baptiste en forme de croix est là pour l'indiquer. Ainsi, à la majesté de l'événement s'ajoute une méditation (souvent présente chez les théologiens du XVII^e siècle) sur l'humilité. Ces idées ont bien pu occuper l'esprit du commanditaire. Et s'il est peut-être imprudent de trop prêter à ses pensées, au moins pouvons-nous connaître son nom et la date de l'installation du retable.

Dans le procès-verbal de la visite épiscopale du jeudi 14 octobre 1683 de l'église de Ludes on lit : "Le St Sacrement est dans un tabernacle doré conservé dans un ciboire d'argent avec une boiste. Les Stes huiles sont dans des vaisseaux d'argent séparés dans une armoire de la sacristie. Les fonds sont en bon estat au bas de la nef au costé gauche. Le grand autel est fort beau des libéralités de Mad. de Ludes, de M. Limon, ancien curé du lieu et doyen de Vesle ; il est fourni d'une pierre entière et fermé d'une balustré". La date 1679 (le chiffre 7 mal lisible est le plus vraisemblable) est visible en bas de la toile, à gauche, et doit correspondre à la mise en place de l'ensemble. A cette époque, le curé de la paroisse est Thibaut Limon. En 1680, il résignera la cure en faveur de son neveu Thomas, né et formé à Paris, ordonné prêtre le 6 avril 1680. Celui-ci, en 1683, est âgé de 28 ans et la visite révèle qu'il possède de nombreux livres et sait bien instruire les enfants. Son oncle (auquel il verse une pension de 150 livres), devenu chanoine de Saint-Balsamie, s'est alors retiré à Reims. La commande du retable coïncide, sans doute intentionnellement, avec la fin de son activité pastorale et prouve l'attachement qu'il avait pour sa paroisse. C'est

d'ailleurs devant le maître-autel de l'église de Ludes et non dans la collégiale qu'il sera enterré le 21 août 1692. Il était mort la veille à l'âge de 70 ans et, trois ans auparavant (le 22 février 1689), il avait assisté dans l'église à l'inhumation de son neveu. Il faut sans doute voir en lui un bel exemple de ces curés de village de la deuxième moitié du XVII^e siècle, instruits et soucieux de bien gouverner leur paroisse, utilisant, conformément aux règles du concile de Trente, les œuvres d'art pour l'explication des grands dogmes de la foi catholique.

L'autre commanditaire, Mme de Ludes, s'appelle Françoise Cauchon ; c'est aussi une personne âgée ; elle est née en 1608, fille de Regnault Cauchon, seigneur de Verzenay et d'Avize, et s'est mariée le 4 février 1625 avec Nicolas Fillette, seigneur de Ludes ; tous deux appartiennent à d'importantes familles rémoises. Nicolas mourra le 20 avril 1675 à 82 ans ; sa femme sera inhumée dans l'église le 23 août 1686. Ses armoiries peintes à l'intérieur, sur le mur ouest, vestige d'une litre funéraire, rappellent cette cérémonie. Elle avait aussi offert à la paroisse un ornement noir complet avec le drap des morts qui lui avait coûté la somme (importante) de 1800 livres. Lors de la récente restauration du tableau (effectuée en 1996 par M. Vibert dans "l'Atelier de la Renaissance" à Reims) est apparue, à côté de la date, la lettre H. On peut supposer qu'elle désigne Jean Hellart, peintre rémois (1618-1685). Certains détails rappellent en effet le Baptême de Clovis du Musée de Reims, en particulier la tête et le torse du Christ. Le profil de l'ange, à gauche du Christ, est proche de celui de la Vierge dans La Vierge inspirant saint Ignace du Collège des Jésuites. Le visage rond de l'ange tournant la tête vers le haut est bien dans la manière d'Hellart. Il existe aussi un Christ ressuscité apparaissant à Marie-Madeleine daté et signé "1679 HELLART". Le format est comparable à celui de la toile de Ludes ainsi que le traitement un peu sommaire du paysage. On y remarque un type de composition serrée qui semble assez habituel au peintre. La façon de traiter la balustrade en bois, avec ce souci du détail concret, peut aussi faire penser au petit feu de bois grillant des poissons, placé au premier plan de La Pêche miraculeuse, œuvre récemment restaurée et très proche des œuvres d'Hellart. Toutefois, Jean Hellart travaillait en collaboration avec sa fille Marie et son fils Claude et il est difficile de distinguer dans les très rares tableaux signés ce qui revient à chaque exécutant.

Beaucoup d'objets de l'église de Ludes furent vendus au cours de la Révolution. Les 18 et 19 mai 1794, la commune, plus ou moins obligée, met en vente publique les ornements, quatre tableaux (dont celui de l'autel sud représentant saint Nicolas), plusieurs statues de bois, les deux confessionnaux (dont un à usage de guérite), l'orgue. L'église doit être considérée comme un temple de la raison et débarrassée du mobilier "fanatique". Le tabernacle en marbre (placé en 1787) disparaît, avec une statue en bois doré, le 18 juin. La toile du retable semble avoir échappé à la vente, à moins que son acquéreur l'ait ensuite restituée. Il semble bien que la plupart des objets ont été achetés par des habitants du village.

Suite de l'article sur les tableaux dans la prochaine Gazette.